

Question 16/1: Méthodes propres à améliorer la viabilité du service public de radiodiffusion, mettant l'accent en particulier sur les pays en développement

1 Exposé du problème

La radiodiffusion joue un rôle éminent dans l'éducation et l'information du public et dans le soutien du développement économique, social et culturel. Les changements sociaux et politiques que l'on constate dans de nombreux pays conduisent à l'expression d'une demande de services de radiodiffusion supplémentaires, pour lesquels il faut un plus grand nombre de canaux, et donc à une fragmentation accrue des audiences. La perte d'audience qui en résulte pour le service public de radiodiffusion (SPR) est une menace pour la viabilité à terme de ce service, qui est exploité selon un mandat figé et fréquemment dépassé, ce qui érode sa capacité à fournir les services éducatifs et d'information que l'on attend de lui.

Les pays développés et les pays en développement, surtout, ont du mal à adopter les instruments politiques, juridiques et réglementaires pour répondre à cette demande d'un nombre accru de services, problème qu'aggrave parallèlement la convergence technologique avec d'autres services de télécommunication. Le service public de radiodiffusion a donc besoin:

- d'une nouvelle base réglementaire et juridique pour asseoir ses activités compte tenu du mandat spécial ainsi que des conditions et de l'environnement nouveaux dans le cadre desquels il doit fonctionner;
- de concevoir et de mettre en oeuvre des services de radiodiffusion compatibles avec le mandat et les ressources qui sont les siens.

2 Projet de Question

2.1 Quels sont les éléments clés de la définition d'un rôle et d'un mandat modèles pour le SPR dans les pays développés et en développement qui différencieront clairement le SPR des autres radiodiffuseurs?

2.2 Comment peut-on utiliser les technologies de communication de l'information pour accroître les capacités de production et pour améliorer la rentabilité et l'efficacité de la production des services de radiodiffusion fournis par le SPR dans les pays en développement?

3 Description des résultats escomptés

Les études découlant de la présente Question devraient tendre vers l'obtention de résultats pratiques qui puissent être mis en oeuvre dans un délai relativement court et qui demanderont éventuellement une coopération entre un certain nombre d'organisations et d'institutions. Ces résultats prendront essentiellement la forme de:

- directives en vue de l'élaboration de politiques et d'instruments réglementaires et juridiques dans le but de déterminer le rôle et le mandat du SPR et d'établir la coordination nécessaire avec les autres services de télécommunication;
- directives en vue de l'adaptation, efficace et économique, des technologies numériques aux besoins du SPR des pays en développement.

Les études devront être terminées avant la conclusion de la période d'études actuelle (1998-2002).

5 Sources des contributions aux études

Les études découlent des travaux effectués au titre de la Question 8/2 de la CMDT-94 (Buenos Aires) et sont soutenues par l'UIT-D, l'UIT-R, l'UIT-T, l'UNESCO et les Unions régionales de radiodiffusion par l'intermédiaire de World Broadcasting Unions (WBU) ainsi que par des institutions professionnelles compétentes.

6 Origine des contributions requises pour la réalisation de l'étude

Les éléments nécessaires à la réalisation de l'étude peuvent être trouvés dans les publications de l'UIT, de tous ses Secteurs, dans celles de l'UNESCO et de WBU et peuvent être fournis par des Membres de l'UIT-D et par des constructeurs qui travaillent pour la radiodiffusion. Le SPR des pays en développement a, quant à lui, un rôle important à jouer en préparant et en soutenant le travail nécessaire à l'exécution des activités liées aux démonstrations ou aux projets pilotes.

7 Destinataires de l'étude

	Pays développés	Pays en développement	PMA
Décideurs en matière de télécommunication	-	x	x
Instances de réglementation des télécommunications	-	x	x
Instances de réglementation de la radiodiffusion	x	x	x
Prestataires de services (opérateurs)	-	x	x
Service public de radiodiffusion	x	x	x
Ministères de la culture et de l'éducation	x	x	x
Constructeurs	x	x	x

8 Méthode proposée pour traiter la Question ou le thème

a) Comment? Indiquer comment il est proposé de traiter la Question ou le thème proposé

1) Dans le cadre d'une Commission d'études

- En tant que Question (traitée sur plusieurs années au cours d'une période d'études) x
- Au sein d'un groupe spécialisé (durée maximale de 12 mois) -

- | | | |
|----|---|---|
| 2) | Dans le cadre des activités normales du BDT | |
| | – Programmes | - |
| | – Projets | x |
| | – Consultants spécialisés | x |
| 3) | La réalisation d'études communes avec l'UNESCO et WBU peut être un avantage | x |

9 Besoins de coordination de l'étude

Les études à réaliser doivent être coordonnées avec celles des autres Secteurs de l'UIT. En particulier, les Commission d'études 4, 10 et 11 de l'UIT-R et les Commission d'études 13 et 15 de l'UIT-T ont des études, en projet ou en cours, dans des domaines complexes et ont élaboré des Recommandations présentant un intérêt pour ce travail. En outre, les travaux en cours au sein de WBU et de l'UNESCO doivent eux aussi être pris en compte aux fins de ces études.
